

## Procès-verbal du conseil d'établissement du CÉAN 2 mai 2022 (Zoom)

---

Madame Sophie Turgeon, directrice du CÉA des Navigateurs, participe à toutes les séances.

### Membres présents

---

François Roberge	Office municipal d'habitation de Lévis
Anik Simard	Carrefour jeunesse-emploi de Lotbinière
Sophie Lévesque	Alliance-Jeunesse Chutes-de-la-Chaudière
Chantal Poulin	Caisses Desjardins de la Chaudière
Dominic Duquet	Enseignant Accès
Marie-Noëlle Lavigne	Enseignante FGA
Charles Bigaouette	Enseignant ED
Andrée Lavoie	Soutien administratif
Kevin Létourneau	Élève FG, Saint-Romuald

### Membres absents

---

Josée Mercier	Orthopédagogue Accès et FGA
Stéphanie Paquet	Enseignante École du Milieu
Frédéric Ouellet	Enseignant IS

### Invités

---

Isabelle Vachon	Directrice adjointe
Pierre-Philippe Paquette	Directeur adjoint à l'administration
Claude Théberge	Directeur adjoint
Céline Gagnon	Secrétaire

### 1. Mot de bienvenue

---

Monsieur François Roberge souhaite la bienvenue à tous et donne la parole à madame Sophie Turgeon afin qu'elle se présente aux membres externes du CE.

Le CE a lieu en zoom dû aux enjeux de la pandémie.

### 2. Vérification de la légalité de la réunion

---

#### 2,1 Avis de convocation

Les membres ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits.

## 2,2 Quorum

Les quatre membres externes sont présents et le quorum est atteint.

---

## 3. Adoption de l'ordre du jour

---

Le président, monsieur François Roberge, fait la lecture de l'ordre du jour remis aux membres lors de la convocation.

CE 21/22-222

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Chantale Poulin et secondée par madame Anik Simard.

### 3,1 Dénonciation d'intérêt

Aucun membre n'est en conflit d'intérêts.

---

## 4. Compte-rendu

---

### 4,1 Approbation du procès-verbal du 31 janvier 2022

CE 21/22-223

Comme présenté, l'approbation du procès-verbal est proposée par madame Andrée Lavoie et secondée par monsieur Kevin Létourneau.

### 4,2 Suivi découlant

Madame Sophie Turgeon confirme qu'il n'y a pas de suivi découlant.

---

## 5. Points pour approbation

---

### 5,1 Normes et modalités d'évaluation des élèves

Madame Turgeon explique les changements pour l'Accès, et ce, en français enrichissement 452 et 552. Les modalités de l'évaluation seront de 50% pour les exercices variés et 50% pour l'évaluation de fin d'étape (versus 30% et 70% avant les modifications).

Madame Turgeon informe qu'il y aura des changements à venir au niveau de la révision de notes, changements imposés par le ministère concernant l'enseignant qui corrige lors de la révision. Le texte proposé pour ce changement sera à approuver lors d'une prochaine rencontre du CE.

Monsieur Claude Théberge avise que des changements ont été apportés pour les mathématiques en Accès SN au lieu de TS pour le 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire. Le tout afin de mieux s'arrimer avec ce qui est offert dans les écoles secondaires du CSSDN.

CE 21/22-224

L'adoption des changements a été proposée par monsieur Charles Bigaouette et secondée par monsieur Dominic Duquet.

### 5,2 Modification aux modalités d'application du régime pédagogique 2022-2023 : essais de nouveaux cours optionnels

Mme Turgeon présente et décrit brièvement les deux nouveaux cours à option que le CÉAN désire offrir l'an prochain : le cours de citoyenneté à l'ère du numérique et le cours d'initiation à la programmation par le jeu. Le CÉAN souhaite expérimenter ceux-ci avec quelques élèves d'ici la fin de l'année afin d'apporter des corrections s'il y a lieu. L'enseignant, Mathieu Borgeat, publicisera le tout dès demain pour recruter les élèves et débiter le tout dans la semaine du 9 mai.

CE 21/22-225

L'approbation de cette modification est proposée par madame Anik Simard et secondée par madame Marie-Noëlle Lavigne.

### 5,3 Le choix des manuels scolaires et du matériel didactique

Monsieur Paquette présente la liste des cahiers d'activités pour chaque cours l'an prochain. Il explique qu'il y a peu de modifications, quelques changements de maison d'édition (ex. : en science et technologie, de Sofad à ERPI). On demeure dans la même gamme de prix, la vente aux élèves est toujours au prix coûtant et il précise qu'en Accès, les volumes sont prêtés aux élèves en début de session.

Madame Chantal Poulin pose la question : Quand prévoit-on les cahiers en numérique par les maisons d'édition ? Monsieur Paquette répond que les versions numériques existent et que celles-ci sont disponibles aux élèves ayant des mesures adaptatives et dont les orthopédagogues en font la demande. Monsieur Théberge explique que les élèves préfèrent les copies papier pour écrire dans leur cahier et qu'il leur est ainsi plus facile d'y voir leur progression.

L'adoption de la liste du matériel didactique qui sera utilisé en 2022-2023 est proposée par madame Marie-Noëlle Lavigne et secondée par monsieur Dominic Duquet.

CE 21/22-226

---

## 6. Budget

---

### 6,1 Le budget du conseil d'établissement 2021-2022

Monsieur Paquette explique que pour le moment les rencontres du CE sont planifiées en zoom vu les règles sanitaires, il espère que la dernière rencontre au calendrier (juin 2022) se tiendra en présentiel. Par conséquent, aucun changement au budget pour le moment et un surplus de 1105,51 \$ est prévu.

L'adoption est proposée par madame Anik Simard et appuyée par monsieur Charles Bigaouette.

CE 21/22-227

### 6,2 Le Budget du centre 2021-2022

Monsieur Paquette explique les différents fonds et résume que le CÉAN est en bonne santé financière et que tout se déroule comme prévu.

Le fonds 0 (immobilisations et informatique) : Plusieurs projets réalisés tels que l'achat de TV interactives, chariots, iPads, réaménagement secrétariat du 1172. Les résultats prévisionnels sont de 62 957 \$ pour les revenus et de 69 573 \$ pour les dépenses, ce qui résulterait un déficit prévu de 6 616 \$. L'ensemble des dépenses prévues réduiront une partie du surplus cumulé. Lors de prochains mandats en 2022-2023, monsieur Paquette informe les membres du CE, que les surplus accumulés pourront être dépensés.

Les fonds 1, 2, 4, 5, 6 représentent les opérations courantes du centre. Comme prévu, des montants pour compenser les augmentations salariales sont entrés. Les résultats prévisionnels sont de 6 578 975 \$ pour les revenus, de 6 435 780 \$ pour les dépenses pour un surplus prévu de 143 195 \$.

Fonds 4 : Monsieur Paquette explique que le fonds 4 regroupe plusieurs petits projets (toxicomanie, ajout TES, achat de romans pour la bibliothèque, développement de nouveaux cours, etc.). Madame Marie-Noëlle Lavigne demande à Monsieur Paquette la liste détaillée des projets et des montants concernant ce fonds.

Fonds 7 : Le fonds est utilisé pour les cours autofinancés et de la vente de volumes aux élèves et aux 50+. Monsieur Paquette explique l'erreur comptable de l'an passé qui entraîne un surplus anticipé pour cette année. Les résultats prévisionnels sont de 59 530 \$ pour les revenus, de 36 215 \$ pour les dépenses pour un surplus prévu de 22 555 \$.

Fonds 9 : Ce font est prévu pour les activités extrascolaires. Il y en a eu moins qu'à l'habitude en raison du contexte de pandémie actuelle. La diminution du surplus accumulé est ralentie mais les galas méritas, qui se tiendront en mai et juin, pourront renverser cette tendance. Les résultats prévisionnels sont de 31 119 \$ pour les revenus, 34 654 \$ pour les dépenses pour un déficit prévu de 3 535 \$.

L'adoption est proposée par madame Sophie Lévesque et appuyée par madame Marie-Noëlle Lavigne.

---

## 7. Points d'information

---

### 7,1 Plan d'effectif

#### 7.1.1 Autre qu'enseignant

Monsieur Paquette informe que la consultation auprès du personnel de soutien et des professionnels a eu lieu au début mars concernant le plan d'effectif. Il y a eu plusieurs suggestions dont une baisse d'heures pour le poste de secrétaire de soir afin de le rendre plus attrayant. Le tout fut discuté en bureau de direction et voici les deux changements pour 2022-2023 :

- Poste de secrétaire de soir au 1172 (35 h/sem.) aboli et création d'un poste de secrétaire de soir (28 h/sem. du lundi au jeudi de 13h00 à 21h00)
- Poste de technicien(ne) en travail social (35 h/sem.) aboli pour le bonifier en créant un poste de travailleur(euse) social(e) (35 h/sem.), expérience bonifiée cette année pour les élèves de francisation et CLE car le poste de technicienne était occupé par une travailleuse sociale.

#### 7.1.2 Enseignants

Madame Turgeon informe l'ajout de deux enseignants permanents au CÉAN pour 2022-2023, matière et secteur à déterminer.

### 7,2 État de situation – bilan des inscriptions au 30 avril 2022

Monsieur Paquette dresse le tableau du nombre d'inscriptions pour tous les programmes versus le nombre de l'année dernière, et ce, en date du 30 avril 2022 :

ED : baisse marquée (près de 30 %)

Accès : baisse marquée (41%) et aucune session pour hiver 2022

EDM : maintien

FGA : hausse marquée de jour (30%), stable de soir

Francisation : très forte hausse en regroupant jour et soir (135 %) – année record

IS : petite augmentation

MSS: stable

Grand public (50 ans +) : stable, ajout de nouveaux cours

RPA et protocoles : hausse marquée versus l'année dernière (Covid, confinement sur longue durée)

## **7.3 Nouvelles de nos milieux**

### **7.3.1 Formation généraux des adultes**

Madame Isabelle Vachon partage sa satisfaction à voir l'accomplissement des élèves en FGA de soir. Le coefficient de difficultés est grandement augmenté pour ces élèves qui travaillent à plein temps de jour.

### **7.3.2 Francisation**

Monsieur Théberge confirme que le nombre d'élèves et de groupes ne cessent de croître, et encore une fois avec la dernière entrée d'avril (6 groupes de jour et de soir). Des activités d'information sont tenues pour ces élèves (en avril pour les élèves de niveau 3 et + : MIFI et les modalités de résidence permanente, début mai pour tous les élèves : ville de Lévis et la vie communautaire).

### **7.3.3 Intégration sociale**

Madame Turgeon informe que la nouvelle session pour le grand public a débuté (tablette, téléphone intelligent). Elle explique que les enseignants de RPA ont revu et bonifié les cours offerts (Vitalité intellectuelle et Muscler vos méninges). Le CÉAN est chanceux de pouvoir compter sur ces enseignants retraités.

### **7.3.4 Enseignement à distance**

Madame Vachon explique la nouveauté cette année pour ce service : les ateliers de dépannage. Les professeurs établissent un calendrier avec des plages horaires pour certaines notions/matières et les élèves s'inscrivent. L'orthopédagogue qualifie l'opération de réussite auprès des participants. Le tout sera à refaire l'an prochain.

## **7.4 Activités étudiantes**

### **7.4.1 Activité francisation avec la ville de Lévis**

Monsieur Théberge présente les activités subventionnées afin de faire découvrir la culture, le sport, le milieu à nos immigrants. Parmi ces activités, il y a eu le Centre de plein air, l'Anglicane, le Centre d'exposition Louise-Carrier, le Musée AC Davie et d'autres à venir. Les élèves de la francisation ont très apprécié ces sorties afin de socialiser et de s'initier à la vie d'ici, le tout est à refaire l'an prochain.

### **7.4.2 Activités de valorisation des élèves**

Monsieur Claude Théberge informe que deux activités auront pris place cette année, soit en décembre et en mai/juin. Les galas de fin d'année pour la francisation et la FGA auront lieu les 24 et 25 mai et le 22 juin pour l'Intégration sociale. Plusieurs élèves seront en nomination pour des bourses (13 bourses de 150\$) et tirage de 39 certificats-cadeaux (20\$) parmi les élèves recevant un méritas. Le fonds 9 financera cette activité de valorisation. Un repas sera offert (pizza/poulet/gâteau) aux élèves au coût de 2\$, le CÉAN défrayera la différence.

### 7.4.3 Sortie au théâtre FGA

Madame Vachon résume la sortie au théâtre du 12 avril dernier pour 26 élèves qui assistaient à la pièce L'Écrit au Théâtre du Périscope. Les élèves ont apprécié la pièce, ont rencontré les comédiens et étaient vraiment contents de cette sortie.

### 7,5 Bouticologie

Madame Turgeon informe que le projet « *La Bouticologie* » a été sélectionné par les membres du jury OSEntreprendre local comme projet lauréat au volet local dans la catégorie Formation professionnelle et Éducation des adultes pour la 24e édition du défi.

---

## 8. Questions du public

---

Aucune.

---

## 9. Courrier

---

Aucun.

---

## 10. Points à placer à l'ordre du jour de la prochaine rencontre

---

10.1 Les règles de vie 2022-2023

10.2 L'horaire du CÉAN pour 2022-2023

10.3 Budget 2022-2023

---

## 11. Date de la prochaine rencontre

---

La prochaine rencontre du CE est prévue le 6 juin 2022 à 17 h 30, restera à déterminer si en présentiel ou plateforme zoom.

---

## 12. Levée de l'assemblée

---

Monsieur Roberge fait un tour de table et madame Anik Simard demande si la FGA à Sainte-Croix ouvrira pour l'année scolaire 2022-2023. Madame Turgeon explique que le CÉAN prendra la décision selon le nombre d'inscriptions à la suite des présentations du secteur jeunes (26 mai au 8 juin).

François Roberge  
Président

Sophie Turgeon  
Directrice du CÉAN